

folklore

12

Rédaction : 75-77, Rue Trivalle - Carcassonne
Abonnement: France 20 fr. par an - Etranger 30 fr.
Prix du numéro : France 3 francs - Etranger 4 francs.
Compte Chèques Postaux N° 20.868 Montpellier

“Folklore”

Revue mensuelle publiée par le Centre
de Documentation et le Musée audois
des Arts et Traditions populaires

Tome 2

Année 1939

Folklore (2^{me} année - n° 2

Février 1939

SOMMAIRE

J. MAFFRE

L'Homme sauvage et le lait

(conte populaire traduit et présenté par L. Alibert et R. Nelli)

J. MAFFRE et LAURENT-MATHIEU

Devinettes - Devinalhos

(suivies d'un glossaire par L. Alibert)

F. C.-M.

*Chronique des Délégués du Groupe Audois
d'Etudes Folkloriques*

(enquête sur le calendrier, croyances populaires, magie, sorcellerie)

LAURENT-MATHIEU et M^{lle} GARDEL

Notes sur la "Sego" en Minervois

URBAIN GIBERT

Notes relatives à la Géographie folklorique

RENÉ NELLI et PIERRE et MARIA SIRE

Bibliographie

L'Homme sauvage et le lait

CONTE POPULAIRE

Voici un conte recueilli à Rouffiac-d'Aude par notre excellent collaborateur, M. Maffre. Il est plein de beauté et de mystère. Qu'est-ce, en effet, que cet « homme sauvage » ? et l'aventure à laquelle il se trouve mêlé, ne serait-elle pas un fragment d'un conte plus long ? Le « Salvatge », dans nos régions, c'est presque toujours l'ours et l'ours « humanisé ». (Des proverbes attestent qu'il « ramasse du bois pour quarante jours d'hiver de plus quand il fait soleil pour la chandeleur » : voir à ce propos, page 56, la note concernant « la Chandeleur en Provence ». Il est fort possible que le « Sauvage », représenté comme un homme nu et velu, très semblable à un ours, soit le même personnage que le « dieu ours » qui régnait, avant les temps historiques, sur presque toutes les montagnes de l'Europe : (Alpes, Pyrénées, Carpathes) et qui, maintenant, ne hante plus que l'imagination de nos laboureurs.

Ce dieu animal a, d'ailleurs, revêtu de bonne heure certains traits de l'Hercule méditerranéen, en même temps qu'il achevait de s'humaniser au point que, dans les contes, il n'apparaît plus maintenant comme un ours, mais comme le fils d'un ours et d'une simple femme, les caractères de son animalité ayant été reportés sur le père. Dans les contes du cycle de « Jean de l'Ours », bien connus des poètes provençaux, on voit ce personnage s'insurger contre son père, délivrer sa mère qui a été enfermée par l'ours dans une caverne et, enfin, après avoir parcouru le monde, mourir absorbé par la Terre maternelle (voir à ce sujet : le Folklore de l'Aude, de Gaston Jourdanne).

Le Conte que nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs ne contient pas de thèmes mythiques aussi profondément humains, mais il est parfois plus émouvant dans son extrême simplicité que les diverses versions de Jean de l'Ours que nous connaissons. Peut-être sommes-nous en présence du dernier fragment conservé dans l'Aude d'une très ancienne « Légende de l'Ours » dont nous ne désespérons pas, pour peu que nos délégués nous y aident, de retrouver tous les éléments.

(R. N.)

L'Ome salvatge e la lait

Conte reculhit per J. Maffre à Rouffiac-d'Aude

Un cop i avió un bouiè que lauravo un camp ran d'un bosc. Avió un parelh d'esclops sans batos e per pas les esquissà les daïsshavo al cap de la rego, e lauravo descauç. Al cap d'un pauc s'avisèc que quand viravo l'esquino, un ome salvatge, pelut coumo un ours, sourtissiò de darrè uno mato d'ausino, se carga-vo les esclops e s'ensajavo a marchà; se'n anavo tot de garrèl. Quand le bouiè arribavo a l'autre cap e qu'anavo virà, l'ome se descauçavo e se'n anavo amagà dins le bosc. Quand le bouiè tournavo arribà al cap de la rego, troubavo les esclops mudats de plaço, mès l'ome s'èro amagat.

Aquel traba durèc tout un jouñ; le souèr le bouiè countèc a sa fenno ço que i èro arribat. Sa fenno i diguèc : demà te cal prene les souliès, se les saurà pas quità, l'atraparàs et lé menaràs aïsshì.

Dounc le lendemà le bouiè que pourtavo les souliès se descaucèc coumo la vèlho e se metèc à laurà. Al cap de qualcos regos l'ome salvatge sourtisquèc del bosc. En vegent les souliès, les regardèc, mès se les carguèc pas. Al cap d'un pauc ensagèc de se les cargà, mès quand bégèc fait, sapièc pas marchà. Quand le bouiè virèc, se voutguèc descauçà, mès pousquèc pas se les tirà e le lauraire l'agantèc. Le bouiè parlavo, mès l'ome disiò pas res. Se l'emmenèc a l'oustal; aquí le recatèroun, le gardèroun uno semmano. Semblavo aprivasat, mès disiò pas res. Un souèr a bouco de nèit, la fenno avió mes de lait sul foc e s'èro revirado per fa le soupà sul poutatgé. L'ome salvatge regardavo la lait. Tout d'un cop la lait mountèc prèsto a s'asoundà. Alavetz l'ome quèro demourat mut juscos aquí diguèc :

*La manno de Dius s'escampo,
los mainatges me plouroun,
me'n cal en anà.*

E per la porto mièjo dubèrto se'n anèc dins la nèit. Quand le bouiè arribèc, la moulhè i countèc l'afa. Le lendemà le bouiè tournèc al camp, mès tournèc pas vèsc l'ome salvatge; aquesto èro partit per de bou.

TRADUCTION

L'Homme sauvage et le lait

Un jour il y avait un laboureur qui labourait un champ près d'un bois; il avait une paire de sabots sans brides et pour ne pas les user, il les laissait à l'entrée du sillon et labourait pieds nus. Au bout de quelque temps, il remarqua que lorsqu'il tournait le dos, un homme sauvage, velu comme un ours, sortait de derrière une touffe d'yeuses, mettait les sabots et s'essayait à marcher : il allait tout de travers. Quand le laboureur arrivait à l'autre bout du sillon et qu'il allait se retourner, l'homme sauvage quittait les sabots et allait se cacher dans le bois, et quand le laboureur revenait à l'endroit où il avait laissé les sabots, il trouvait qu'ils avaient été changés de place. Mais l'homme sauvage demeurait caché.

Ce manège dura tout un jour. Le soir le laboureur raconta à sa femme ce qui s'était passé. Sa femme lui dit : « Demain, il te faut prendre les souliers, le sauvage essaiera de les mettre, mais il ne saura pas les enlever : tu l'attraperas et le mèneras ici ».

Le lendemain, donc, le laboureur qui avait les souliers aux pieds, se déchaussa comme la veille et se mit au travail; il avait fait quelques sillons lorsque l'homme sauvage sortit du bois; il regarda longuement les souliers, mais n'y toucha pas tout de suite. Au bout d'un moment, il essaya cependant de les mettre. Mais il ne put pas marcher et quand il vit le laboureur se retourner, vite il voulut se déchausser : il n'y réussit pas et il fut pris.

Le laboureur parlait : l'homme sauvage ne lui répondait pas. Il l'emmena à la maison où sa femme et lui le gardèrent et le soignèrent pendant une semaine. Le sauvage semblait apprivoisé, mais il ne parlait toujours pas. Un soir, à la tombée de la nuit, la femme avait mis du lait à bouillir sur le feu et, le dos tourné, elle préparait le souper sur le « potager ». L'homme sauvage regardait le lait. Tout à coup le lait monte, prêt à se verser. Alors l'homme qui était demeuré muet jusque là, s'écria :

« La manne de Dieu se verse,
les enfants me pleurent,
il faut que je m'en aille.

Et par la porte entr'ouverte il s'en alla dans la nuit. Quand le laboureur arriva, sa femme lui raconta la chose. —

Le lendemain, le laboureur retourna au champ, mais il ne revit pas l'homme sauvage qui était parti pour de bon.

GLOSSAIRE

Ran de, près de. — **Esclop**, sabot. — **Bato**, bride, courroie d'un sabot. — **Esquissà**, déchirer, user. — **Rego**, sillon. — **Mato**, touffe, bouquet d'arbres. — **Ausino**, yeuse. — **De garrèl**, de travers, en boitant. — **Amagà**, cacher. — **Mudat**, changé. — **Agantà**, saisir, attraper. — **Recatà**, mettre en bon état, soigner, nettoyer. — **Aprivasat**, aprivoisé. — **A bouco de nèit**, à la nuit tombante. — **Asoundà**, déborder, se répandre. — **Alavetz**, alors. — **Escampà**, verser, se répandre. — **Moulhè**, femme mariée, du lat. **Mulier**. Ne s'emploie guère aujourd'hui que dans l'expression : **marit e moulhè**, mari et femme. — **Bouiè**, bouvier, qui laboure avec des bœufs; on appelle celui qui laboure avec des vaches : **vacassiè**.

L. A.



Devinettes - Devinalhos

Qu'es aquò, qu'es aquò ?

- 1 Visatge de corno,
 despèrto le mièg-mort,
 le mièg-mort se lèvo, se vestís,
 va tustà a sou fraire;
 sou fraire se lèvo, se vestís,
 dintro dins sa maire
 e manjo soun paire ?

Respounso : Le poul canto e despèrto le campaniè qu'es mièg-endourmit; le campaniè se lèvo, se vestís e va despertà le ritou (en sounan l'angèlus); le ritou se lèvo, se vestís, dintro dins la glèiso e fa la coumuniu (manjo nostre Senhe).

- 2 Round, round coumo 'n curvèl,
 loung, loung coumo 'n courdèl,
 viro la bouco cap al cèl.

Respounso : le poutz.

- 3 Naut, naut coumo 'n castèl
 agre coumo de fèl
 e douç coumo de mèl.

Respounso : le nouguiè.

- 4 Un pam ençà,
 un pam enlà,
 un pam que penjo.

Respounso : le ferroul.

- 5 Cinc tirants,
 dos rajants,
 cap e choul,
 choul en tèrro,
 endevino ço qu'èro.

Respounso : une fenno que mousis uno crabo.

- 6 Quicom de pla pedaçat
 que cap d'agulho i a pas passat.

Respounso : le cèl.

- 7 Un camp pla laurat
que cap d'alaire i a pas passat.

Respounso : le teulat.

- 8 Quatre queisshetos dins un lèit
e un zigo-zago al mièg.

Respounso : la nougo.

- 9 Madamo la negro mounto en carrosso,
Moussu le rouge la pico per dejous,
se moussu le rouge la pico trop,
madamo la negro i escupis sus pots.

Respounso : l'oulo sus la fèrrios.

- 10 Quèissho sus quèissho,
ventre sus ventre,
cavillo dins le trauc.

Respounso : la fenno que douno a poupà.

- 11 Pelut de foro, pelut dedins,
Moustifaro i es dedins.

Respounso : le debàs.

- 12 Dintro sec, sourtis banhat,
e fa remenà 'l choula a las fennos.

Respounso : le basèl.

- 13 Un pam de coueto
per devertí la dameto.

Respounso : le basèl.

- 14 Cap sans cervèlo,
ventre sans tripos,
sèt èls, uno couo.

Respounso : l'escalfo-lèit.

- 15 Grand e gros,
que n'a pas cap d'os.

Respounso : une balo de farino.

- 16 Roge le vegèri,
dil trauc le boutèri,
i levèri le darrè per le fa dintrà.

Respounso : un veire de ví.

- 17 En mai n'i a.
 en mens peso.

Respounso : de traucs a uno barro.

- 18 Tout le joun cago
 e le souer s'estroupo ambe la mèrdo.

Respounso : le foc.

- 19 Round, round soumo 'n diniè.
 courris mai qu'un cavaliè.

Respounso : l'èl.

- 20 Toutjoun trandola,
 jamai nou toumbo.

Respounso : la flambo.

- 21 Al bosc nais,
 al prat pais,
 a la vila caga blanc.

Respounso : le sedàs.

- 22 Quicom que toutjoun marcho
 e se vetz pas passà.

Respounso : le temps.

- 23 Quicom que se vetz pas
 e que passo pertout.

Respounso : le vent.

- 24 Dous lusents,
 dous pouchents,
 quatre massetos,
 e un escoudrent.

Respounso : le biou.

- 25 Dous lusents,
 dous pouchents,
 dous pincèls,
 e dous founts.

Respounso : la crabo.

- 26 Quand se mudo
 l'oustal mudo.

Respounso : le cagarot.

- 27 Dos perletos,
dos founts,
e un trauc.

Respounso : les èls, le nas, la bouco.

- 28 Dos courdados d'ègos blancs,
e un egassiè rouge que las pico tout le joun.

Respounso : las dents e la lengo.

*(Devinettes recueillies à Rouffiac-d'Aude
par M. J. Maffre).*

- 29 Dintro vouide, sourtis ple.

Respounso : lou baiard.

- 30 Round, round, coumo 'n curvèl,
qu'agacho cap al cèl.

Respounso : lou poutz.

- 31 Dous pouchous, dous mirals,
quatre manetos, un escougal.

Respounso : la vaco.

- 32 Loung coumo 'n courdèl,
reganho las dents coumo 'n cadèl

Respounso : lou bartàs.

- 33 Col sans cap, ventre sans tripos
e cambos sans pés.

Respounso : lou bufet dal foc.

- 34 Porti uno courouno e sioi pas rei,
èi d'esperous e sioi pas cavaliè,
èi pla de fennos e sioi pas maridat.

Respounso : lou poul.

- 35 Sioi madamo la negreto,
assèito sus sa cadieireto,
e moussu lou rouget
me caufo lou tioulet.

Respounso : l'oulo sul foc.

- 36 Sioi vestit de blanc,
ma maire m'a fait en cantant,
sioi pas ni ome ni bèstio,
devinhatz de que podi estre.

Respounso : Piòu.

- 37 Pindoulet que pindoulavo.
Perpelut que l'agachavo;
Pindoulet toumbèt pel sol,
Perpelut l'agantèt pel col.

Respounso : l'aglan e lou porc.

(*Devinettes recueillies dans le Minervois
par M. L. Mathieu.*)

GLOSSAIRE

Despertà, éveiller. — **Tustà**, frapper. — **Poul**, coq. — **Campa-niè**, sonneur de cloches. — **Ritou**, curé, recteur. — **Curvèl**, crible. — **Courdel**, cordeau. — **Nouguiè**, noyer. — **Ferroul**, verrou. — **Tirant**, qui tire. — **Rajant**, qui coule. — **Choul cul**. — **Pedaçar**, rapiécer. — **Laurat**, labouré. — **Alaire** (araire), char-rue. — **Teulat**, toiture. — **Queissheto**, petite cuisse. — **Nougo**, noix. — **Escupi**, cracher. — **Oulo**, pot, marmite. — **Fèrrios**, étrier de la crémaillère, chevrette. — **Poupà**, téter. — **Debàs**, bas, chaussette. — **Remenà**, remuer. — **Basèl**, battoir de lavan-dièrre, du lat. *bacillum*. — **Pam**, empan. — **Banhà**, mouiller. — **Escalfo-leit**, bassinoire. — **Boutà**, mettre. — **Cagà**, chier. — **Estroupà**, envelopper. — **Dinier**, denier, ancienne monnaie. — **Trandoulà**, vaciller. — **Bosc**, bois. — **Sedàs**, tamis. — **Quicom**, quelque chose. — **Masseto**, petite masse. — **Escoudrent**, ? peut-être **escoudenc**, peau, ou plutôt **escoudent**, qui frappe, de **escoudre**, du latin **excutere**, en parlant de la queue comparée à un fléau. — **Crabo**, chèvre. — **Cagarot**, escargot, du latin **escara-baeus** + **olum**, escarabot (prov.), **escaragol** (lang.), **escara-got** et par influence du verbe **cagà**, **escagarot**; le fr. **escargot** est d'origine occitane. — **Courdado**, rangée. **égo**, jument; c'est un mot vieilli, habituellement remplacé par **cavalo**. — **Egassiè**, conducteur des juments qui servaient au battage du blé. — **Baiard**, civière, bard. — **Agachà** (narbonnais). **agaità** (Lauraguais), regarder, du germ. **wahtari**. — **Miral**, miroir. — **Escougal**, queue. — **Reganhà**, rechigner, montrer les dents. — **Cadèl**, jeune chien. — **Bufet**, soufflet de feu. — **Cadiè-reto**, petite chaise. — **Aglan**, gland de chêne, du latin **glandem**. En vieux lang. **glen** était féminin; **la glan** est devenu **l'aglan** et est passé au masculin.

Chronique des Délégués du Groupe Audois d'Études Folkloriques

SOMMAIRE :

I. — Avertissement préliminaire.

II. — A propos du questionnaire de la Commission Nationale des Arts et Traditions populaires sur le calendrier : *La messe de Noël. Le repas du jeudi saint. La charrue de l'Ascension à Bize. Les Baquettes à Narbonne. Coutumes de la St-Jean à Bize. La légende de Sainte-Agathe en Lauragais. La légende de Saint-Orens.*

III. — Croyances populaires, magie, sorcellerie. *Folklore du serpent. Croyance relative aux œufs que l'on met à couver. Maléfices des sorcières. Le mauvais œil. La taille des ongles des enfants. Mesures de protection contre les orages. L'ange gardien.*

IV. — Conclusion.

I. — Avertissement préliminaire. — Le développement de la Revue *Folklore*, actuellement largement répandue et connue en France et à l'Étranger, a amené son Comité de Direction à envisager une réforme dans sa structure. La revue qui, primitivement, n'était destinée qu'à servir de trait d'union entre les délégués et le Comité de Direction, fera une plus large part aux articles techniques, soit d'un caractère général, soit d'un caractère local, mais une « **Chronique des Délégués** » figurera, en principe, dans chaque numéro.

Cette chronique contiendra, s'il y a lieu, un bref résumé des séances du Comité de Direction, ainsi que les directives qui en pourraient résulter pour nos délégués, des questionnaires et leurs réponses par nos collaborateurs. Elle signalera les travaux de ces derniers et, en un mot, s'efforcera de rendre compte de notre vie sociale.

Nos délégués doivent être bien persuadés que notre œuvre vaudra surtout par leur propre activité. Beaucoup d'entre eux l'ont compris en nous apportant un très précieux concours. Nous les remercions de contribuer ainsi à sauver et à enrichir notre patrimoine régional. Mais encore trop nombreux sont ceux qui n'ont pas saisi le but élevé que nous poursuivons et l'importance que nous attachons à leur intelligente et dévouée collaboration. Qu'ils mesurent le service qu'ils sont susceptibles de rendre à leur petite patrie, en répondant simplement et sincèrement à nos questionnaires.

II. — A propos du questionnaire de la Commission Nationale des Arts et Traditions populaires sur le calendrier. — Bientôt, d'ailleurs, nos Délégués seront appelés à collaborer aux vastes enquêtes officielles. C'est ainsi que le Musée des Arts et Traditions populaires, prépare pour le soumettre à la Commis-

sion Nationale des Arts et Traditions Populaires (1) un questionnaire sur le calendrier. L'activité de cette Commission commencera ainsi sans doute par cette étude vraiment fondamentale pour la connaissance du folklore français et de son évolution contemporaine.

L'intérêt d'une telle étude était déjà apparu à certains de nos collaborateurs (2). Mlle GARDEL, notre déléguée à Bize, nous a adressé des renseignements qui prendront naturellement place dans ce calendrier : pour la Noël, une brebis et son agneau vivant, étaient conduits à l'église, par leur berger, pendant la messe de minuit (Renseignement qui lui a été fourni par l'une de ses compatriotes qui le tient de ses grands parents).

Dans le même lieu, pour la semaine sainte, une tradition dont on ne saurait dire l'origine et qui subsiste encore dans certaines familles, est celle du plat de pois chiches (cessés) au repas du soir, le jeudi saint. Ce plat serait servi en mémoire du passage de Jésus dans un plant de pois chiches (uno cessiëro) tandis qu'il se rendait au Jardin des Oliviers, la veille de sa mort. Sur quelle déformation de récit relatif à la Passion s'appuyer pour formuler même une hypothèse sur l'origine de cette coutume ? Où trouver le point de départ de cette tradition encore respectée scrupuleusement ? Aux interrogations, même réponse : « Nous faisons ainsi, ce jour-là, parce que « lous anciens nou lan daïssat », fin de phrase invariable. Chez d'autres, ce rite était observé le vendredi saint, parce que Jésus aurait traversé uno « cessiëro » en montant au calvaire. Donc, même coutume avec une variante. Cette tradition tend à s'éteindre. Elle existait aussi à Olonzac (Laurent MATHIEU) sans qu'on sache quelle peut être l'origine de cette coutume.

Le Jeudi Saint, l'Office des Ténèbres terminé, l'officiant frappait trois coups sur son missel. C'était le signal du « Tumulte » indiqué dans la liturgie. Tumulte qui, d'après la version la plus fondée, symbolisait le désordre et la confusion après la mort de Jésus-Christ. Aussitôt, hommes et femmes placés à la tribune ou sous le porche, s'appliquaient à produire un vacarme assourdissant au moyen de sifflets, de cornets en terre cuite en forme de petits cors de chasse, de conques marines dites « cagaraus de mar », de cloches « d'ego » (3) de crécelles dites

(1) Rappelons que la Commission Nationale des Arts et Traditions Populaires, dont la création est due à un décret du Ministre de l'Éducation Nationale, rendu sur la proposition de M. Georges Huisman, Directeur Général des Beaux-Arts, étendra son action sur l'ensemble de nos départements, dotant ainsi le folklore français du réseau de travail homogène qui lui avait si longtemps fait défaut. Elle mettra ainsi à la disposition des folkloristes un dossier incomparable pour l'étude de nos traditions.

(2) P. et M. SIRE, *Étude sur la Ramado à Coursan* (F. L. Tome 1er) p. 13). FERAUD, « *Les Feux de Joie dans l'Aude* » (F. L. Tome 1er p. 69)

(3) Jument poulinière des haras : Achille MIR a dit dans là « Cansou de la Lauzêto » :

« L'amourié d'Escalos... »

« L'éguetado amé sa soumalho, lous estibassiés résoulguts... »

« tarabastèlos », instruments auxquels, à Olonzac, il fallait ajouter les claquettes. Ces claquettes étaient de deux sortes : ou bien des tessons de vaisselle (assiette) plate, tenus entre le médium et l'index et l'annulaire faisant castagnettes, ou bien deux planchettes réunies par un fil de fer ou une ficelle de chaque côté d'une autre planchette formant poignée. La coutume n'est plus pratiquée depuis une quarantaine d'années, mais l'expression « faire ténébros » survit.

Le même jour, après le « départ des cloches pour Rome », et le jour du Vendredi-Saint, les offices étaient annoncés par les gamins qui parcouraient les rues avec des fameux « cornets » cors de chasse en terre cuite dans lesquels ils s'épuisaient à souffler, ainsi qu'avec des crécelles et des sifflets. Ces derniers étaient de trois catégories : 1° Le sifflet métallique, commandé pour la circonstance au ferblantier du village. C'était un disque de fer blanc, replié sur lui-même, en forme de demi-lune et percé de part en part de petits trous. Le siffleur l'introduisait entre ses lèvres jusqu'aux dents et en tirait des sons stridents. A défaut, les plus habiles obtenaient le même effet en soufflant entre l'index et le majeur glissés dans leur bouche; 2° Le petit sifflet en terre cuite, en forme de petit cruchon, muni d'une anse au-dessus du col et, au sommet du flanc, d'un tuyau-goulot, percé d'un trou, à la manière d'une flûte. Ce cruchon, une fois rempli d'eau, le siffleur n'avait qu'à s'appliquer à souffler dans le tuyau pour en tirer une sorte de chant, gazouillement qui valut à ce sifflet le nom de « rossignol du jeudi-saint ». Aux approches de la semaine sainte, les tout jeunes garçonnets se disputaient ces « rossignols » accrochés au plafond des épiceries. — 3° Enfin, il existait un sifflet, taillé par les enfants, dans les rameaux de saule ou de frêne, en pleine sève printanière. Une fraction du rameau, de la grosseur du pouce et d'une quinzaine de centimètres, était sectionnée circulairement dans son milieu jusqu'au bois. Puis, ce bout de branche posé sur le genou, était martelé avec le manche d'un couteau, en chantant une incantation :

Sabo, sabo, sabaïrol,
Pel de crabo, pel de miol
Sé bos pas te dessaba
Tustarèi juscós à dema.

Quand, enfin, la gaine d'écorce était bien détachée, c'est-à-dire tournait autour de la tige de bois et sans déchirure, le sifflet était réussi. Placé contre le bord de la lèvre inférieure, et pendant que l'autre main actionnait de bas en haut la tige libre dans cette gaine, le siffleur en tirait à jet continu, trois sons : *tou, tou, it*, ce dernier son très aigu, que le nom du sifflet traduisait très exactement. Le « toutouit » dominait dans les vocables du jeudi saint aux « Ténèbres » et à l'annonce des offices. L'amateur en avait un jeu chez lui de quatre à six pour le rechange, maintenant en état dans un grand verre rempli d'eau. A Olonzac (Laurent Mathieu), il y avait une crécelle spéciale, dont le maniement constituait un honneur pour le premier des acolytes. De nos jours, quelques gamins, plutôt les enfants de chœur se risquent à annoncer les offices du jeudi

et du vendredi saint avec des clochettes, ce qui constitue une déformation de la coutume précitée, puisque les cloches de toute nature étaient interdites pendant cette période.

A Bize également, il était d'usage, il y a plus d'un siècle, que, le jour de l'Ascension, un laboureur se présentât à l'offrande en tenant dans ses mains une petite charrue. Cette coutume est à rapprocher de celle qui existait encore à Narbonne, en 1910 (1) et qui consistait à promener dans toute la ville à l'issue de la grand'messe, le jour de l'Ascension, au son du fifre et du tambour, deux petites vaches en bois doré, attelées à une char-ruë, et placées au haut d'une perche. Au-devant de cet emblème des champs, un vigoureux paysan portait un drapeau de la plus ample dimension, à coins verts et blancs dessinés par une grande croix rouge. A chaque carrefour et sur chaque place, le cortège s'arrêtait, le drapeau était déployé en un vaste salut. L'appariteur de l'Hôtel-de-Ville faisait entendre un appel de trompette et l'homme aux « Baquetto » faisait, par trois fois, son encan et publiait le chiffre de la dernière enchère. Après quoi la promenade continuait jusqu'à ce qu'enfin, de retour au point de départ, sous le clocher de Saint-Paul, entre les deux coups de midi, l'adjudication fut proclamée en faveur du plus offrant qui avait, dès lors, la possession des « baquetto », et du drapeau jusqu'à l'année suivante. Lorsque dans le cours de l'année, une nocé ou un baptême avait lieu parmi les paysans, ils allaient traiter avec le dépositaire et pouvaient ainsi, moyennant finances, honorer leur fête de famille de la présence du drapeau.

On pense généralement, ajoute l'auteur de la note, que les « Baquetto » sont un vestige du paganisme lequel avait des fêtes et des rites pour chacun de ses Dieux et de ses déesses. Le christianisme lui a fait plusieurs emprunts et a conservé beaucoup de ses dépouilles. Mais, à chaque emprunt ou à chaque dépouille, il a mis sa consécration, et c'est ainsi que les « Baquetto » ne marchaient jamais qu'accompagnées d'un triple étage de pain bénit placé en haut d'une perche, au milieu d'un entourage de fleurs.

Nous rapprocherons un jour ces coutumes d'autres coutumes comme celle du « Castelet » qui comportait également la présence d'un drapeau et la mise aux enchères. Mais il importerait, dès maintenant, de pouvoir recueillir les restes matériels de ces cérémonies dans la salle qui leur sera réservée au Musée Audois des Arts et Traditions Populaires, lequel possède déjà le « Castelet » de la corporation des jardiniers de Narbonne, avec son drapeau, ainsi que de forts intéressants objets et documents provenant de la Société de Secours Mutuel La Concorde à Carcassonne.

A Bize, le jour de la Saint-Jean, d'après M^{lle} Gardel, une coutume serait encore pratiquée par quelques vieilles personnes qui, avant le lever du soleil, se baignent les yeux et les pieds

(1) Extrait du Bulletin de la Commission Archéologique de Narbonne (1910. Tome 11; pp. 134 et 135).

dans l'eau d'une source ou dans les eaux courantes de la Cesse. Une plante dite « herbo de la San Jean » est encore cueillie ce jour-là, à l'aube, et conservée au plafond de la cuisine ou d'une chambre, où elle continue à croître.

Les légendes de Sainte-Agathe (5 Février) qui, d'après Van Gennep, ont donné lieu à une littérature considérable, ont fait l'objet d'une étude de notre distingué collaborateur M. J. Vézian, délégué régional pour l'Ariège de la Société de Folklore Français, (1). Cette étude a trait aux interdictions de filer et surtout de laver la lessive ce jour-là, et aussi à l'influence attribuée à Sainte-Agathe sur la formation des orages. En ce qui concerne l'interdiction de filer, M. Vézian signale l'existence de cette coutume à Erp (Ariège), à Saint-Félix-de-Caraman (Haute-Garonne). Pour cette dernière localité, il rapporte le récit suivant :

« Une femme était restée occupée à filer la nuit de Sainte-Agathe jusqu'à neuf heures du soir. Quelqu'un frappa à sa porte. On ouvrit. Une femme inconnue entra et dit : « Tout aussi bien, je filerais. » La visiteuse reçut de l'étaupe et se mit à l'ouvrage. Mais elle filait avec une rapidité prodigieuse; elle abattait quatre fois plus de besogne que la femme de la maison. Celle-ci effrayée, va trouver la voisine qui lui conseille de dire en rentrant : « Le feu est au cimetière ! » La femme suit le conseil. L'inconnue se lève aussitôt et sort en s'écriant : « A ma petite maison ! » (Al miù oustalou !) La visiteuse revient ensuite et dit à la femme qu'elle l'a échappé belle, car, sans cela, elle aurait filé son suaire. C'était Sainte-Agathe.

« En ce qui concerne l'interdiction de laver, toujours d'après M. Vézian, on trouve cette croyance à Erp, Gabre, Bedeilhac (Ariège), à Saint-Félix-de-Caraman (Haute-Garonne), à Ville-magne (Aude) et probablement dans beaucoup d'autres endroits. Et M. Vézian, cite la version de Villemagne comme la plus caractéristique : « Une femme dit à sa voisine qu'elle veut faire la lessive. La voisine lui fait observer que c'est le jour de Sainte-Agathe et que, ce jour-là, on ne doit pas laver. » La femme répond irrévérencieusement : « Sainte Chatte fera des petits chats et la lessive se fera ». (Santo Gato gatara et « la ruscado sé fara. ») (2). La femme fait donc sa lessive. Une sorte de chat se met au coin du feu et crie : « Vide ! Vide ! Vide ! », chaque fois qu'elle va vider le chaudron. La femme effrayée, va raconter ce qui se passe à sa voisine. Celle-ci lui conseille de se mettre à la fenêtre, quand elle aura à vider le dernier chaudron et de crier : « Le feu au cimetière ! » (Foc al cémentèri !). La femme suit le conseil. Aussitôt

(1) Les coutumes relatives à Ste-Agathe dans la région toulousaine par J. Vézian. (Revue de Folklore français et de folklore colonial, tome VIII N° 4. Octobre-Décembre 1937; pages 147 et suivantes).

(2) Il y a ici, écrit M. Vézian, un jeu de mots intraduisible en français et reposant sur le fait qu'en languedocien « gato » veut dire également « Agathe » par aphérèse, et « chatte ».

« L'apparition s'écrie : « A ma petite maison ! A ma petite maison ! » (al miù oustalou ! al miù oustalou !) et part. La femme vida le chaudron et alla se coucher. Quand elle fut au lit, l'apparition revint et lui dit : « Ah ! tu es bien heureuse ! autrement il te fallait y aller dans le cuvier, avec le chaudron dessus ! C'était la sainte qui avait quitté sa tombe sous la forme d'un chat, pour punir la femme qui n'avait pas respecté le jour de sa fête. ».

Une correspondante de Labécède-Lauraguais (Aude), Madame Marty-Séguy, institutrice, nous adresse une version de cette légende, version déjà parue dans « l'Aude à Toulouse ». (1). Cette légende aurait été recueillie par elle, en 1923, auprès d'une vieille personne du pays, Madame Francine Sothée, et serait à la connaissance des personnes âgées de la localité. « Il était une fois, écrit Madame Marty-Séguy, une ménagère qui faisait sa lessive et filait en même temps sa quenouille. C'était le soir. Son mari était couché. Arrive un gros chat noir qui s'assied au coin du feu et se met à regarder fixement la femme. Lassée de la persistance du regard du chat, la ménagère s'émeut et va conter la chose à son mari. Ce dernier, ayant consulté le calendrier, voit que c'est la sainte-Agathe. — « Va à la fenêtre, dit-il aussitôt à sa femme, et crie très fort : Il y a le feu au ci-metière ! ». La femme exécute les ordres de son mari. Au même moment, le chat s'enfuit en disant : « Le feu est à ma maison ! ». Immédiatement, la ménagère cesse la lessive, éteint le feu, range sa quenouille et va se coucher. — « Tu as bien fait de quitter la lessive, dit le chat revenu dans la maison, car je t'aurais mise dans le chaudron ! ». Madame Marty-Séguy ajoutait que les métayères ne devaient faire la lessive ni un mercredi ni un vendredi, faute de quoi les agneaux mouraient dans la ferme.

Cette version réunit, curieusement, les deux interdictions étudiées par M. Vezián.

L'article de ce dernier, signale encore qu'à Villemagne (Aude) le jour de Sainte-Agathe on observe d'où vient le mauvais temps. Les orages suivront la même voie dans l'année. Dans la région de Montgiscard (Haute-Garonne), on se livre à la pratique divinatoire suivante : La nuit qui précède la fête de Sainte-Agathe, on place cinq grains de gros sel sur une table : un au milieu et un à chaque coin. Le lendemain, on regarde quel est le plus humide : si c'est celui du milieu, les orages traverseront la localité dans le courant de l'année; si c'est un des autres, les orages passeront de son côté. Certains se contentent de quatre grains de sel. Pour écarter le mauvais temps pendant l'année, on sonne les cloches toutes les deux heures, pendant la nuit du 5 au 6 Février, à Aigues-Vives (Haute-Garonne). La coutume de sonner les cloches pendant la nuit lors de la fête de Sainte-

(1) Sainte-Agathe et la lessive (l'Aude à Toulouse, Septembre 1920).

(2) A Olonzac et dans tout le Minervois, après le décès d'un membre de la famille, il ne fallait faire la lessive qu'après la messe de neuvaine (Communication verbale de M. Laurent Mathieu).

Agathe, se retrouve dans diverses paroisses de la région toulousaine.

Il serait curieux de compléter la documentation de M. Vezian, qui attribue ces diverses coutumes à des survivances du paganisme, Sainte-Agathe ayant hérité des attributions d'une divinité représentant la mauvaise saison finissante. D'autre part, aux dires de MM. Fernand Benoit et Vezian, il y aurait dans l'interdiction de filer et dans celle de laver en ce jour fatidique, où se fixerait la marche des orages pour tout le cours de l'année, des précautions de magie imitative, d'ordre négatif, prises pour les écarter et un procédé positif de préservation constitué par les sonneries de cloches, mais le problème posé ne comporterait pas une solution simple et M. Vezian conclut : « L'aspect sous lequel la sainte nous apparaît aujourd'hui, semble être ainsi le produit d'un mélange entre divers courants « mythologiques ou folkloriques qui se sont pénétrés mutuellement et qui se sont greffés sur la tradition chrétienne. Un « des côtés les plus curieux de cette évolution est le caractère « semi humain, semi animal, donné à Sainte-Agathe et qui rappelle en effet la mentalité des peuples primitifs tout imprégnée d'idées totémiques ». (1).

Mme Marty-Séguy, a bien voulu également nous transmettre la légende de Saint-Orens parue dans l'Aude à Toulouse (Mai 1929), sous le titre le « *Poirier de Saint-Orens* ».

Saint-Orens, encore enfant, vint dans la commune de Labécède-Lauragais (Aude) et entra comme domestique de ferme à la métairie de Laoujol où les métayers le considérèrent comme l'un de leurs enfants. Se sentant attiré par les pratiques religieuses, le jeune Orens prit l'habitude de se rendre tous les jours à la messe, à l'insu de ses patrons, abandonnant au milieu des champs la charrue et les bœufs. Il continua malgré les reproches de ses maîtres. Mais, quelle ne fût pas la surprise de ces derniers de voir, en l'absence du jeune valet, les bœufs se remettre au travail et tracer les sillons. Ils demandèrent à Orens s'il avait l'intention de devenir évêque puisqu'il délaissait ainsi tout travail pour les pratiques religieuses. En réponse, le jeune Orens planta son aiguillon en terre en prononçant ces paroles : « Quand aquélo aguilhado flourira, Aourens avesqué sara ». Et la légende ajoute que l'aiguillon ainsi planté prit racine et devint le poirier existant encore de nos jours. Quant au jeune Orens il devint évêque d'Auch.

Saint-Orens fut de longue date, à Labécède, le saint choisi par les métayers du lieu, pour célébrer leur fête annuelle (la fête du village lui-même avait et a encore lieu en Septembre).

La tradition locale situerait entre les métairies de Valzia et celle d'En Roujou, non loin de l'emplacement de l'ancienne église de Saint-Martin, brûlée en 1685, et du cimetière de Saint-

(1) Sur la littérature de Sainte-Agathe, protectrice contre la foudre, l'incendie, diverses maladies de femme, etc..., voir la bibliographie dans Van Gennep (Manuel de Folklore Français contemporain, Tome III, page 450).

Pierre, un arbre dénommé : le poirier de Saint-Orens. La légende religieuse de Saint-Orens, évêque d'Auch au V^e siècle, renferme elle aussi le récit du bâton qui se couvre de feuilles et prend racine, elle fait naître Saint-Orens dans la ville d'Huesca sur la frontière d'Aragon.

L'église de Labécède, située non loin des centres religieux de Saint-Papoul et du Mas-Stes-Puelles, importants à l'époque des premiers chrétiens, possède une relique de Saint-Orens, un petit os de son poignet célèbre, disait-on parce qu'il guérissait les gens de la peur. Cette relique aurait été trouvée dans une boîte, le 22 Octobre 1637, par l'Évêque de St-Papoul, Mgr Bernard Despruel, mise dans un reliquaire, le 19 Novembre 1886, par Mgr Félix Arsène Billard.

III. — **Croyances populaires, magie, sorcellerie.** — Les cérémonies saisonnières et calendaires nous promettent une ample moisson de traditions. Au reste, elles ouvrent la porte à presque tous les autres sujets, comme en témoignent la légende de Sainte-Agathe qui nous a entraînés jusqu'à la magie et celle de Saint-Orens qui nous a amenés aux saints guérisseurs. Mais, nous ne nous dissimulons pas la difficulté de documentation que présente, par ailleurs, la magie et la sorcellerie, matière où le secret est généralement jalousement gardé. Aussi, les réponses à notre questionnaire à ce sujet (Folklore, Tome 1^{er} pages 29-30) sont-elles assez clairsemées.

A propos du folklore du serpent (Folklore, Tome 1^{er}, page 38), M. Laurent Mathieu nous signale qu'en Minervoïis, la croyance existait que la personne atteinte de hernie avait avalé un serpent, et que ce serpent séjournait dans l'intestin.

Madame Tricoire, institutrice à Lavelanet, tient de M. Léon Ancely, 70 ans, cultivateur à Dun, et qui est un peu « esconjuraire », que « les nouvelles accouchées mettaient une peau de « couleuvre sur les seins, pour éviter les gerçures et les abcès ».

A propos des croyances relatives aux œufs que l'on met à couvrir (Folklore, Tome 1^{er}, page 117), M^{lle} Gardel (Bize Minervoïis), rapporte que pour les préserver des dangers de tonnerre, on met sous les œufs deux morceaux de fer disposés en croix. Pour avoir des poulets huppés il faut poser les œufs avec une « cabelhado » (torsade d'étoffe enroulée) sur la tête. A Olonzac, (Laurent-Mathieu) le nombre des œufs devait être toujours impair.

Pour ne pas être exposé aux maléfices des sorcières (caçairos ou bréichos) et toujours d'après M. Laurent Mathieu (Minervoïis) il suffisait de tourner quelque chose à l'envers dans son vêtement ou dans son lit en disant : « Breicho té douti ! Breicho te douti ! » même pratique à Montredon près Narbonne (Renseignements du D^r Jean Rouzeaud, délégué).

Sur le « mauvais œil », M^{lle} Gardel signale un préjugé à peu près disparu, mais qui fut commun aux Narbonnais et aux Lau-raguais. Si un enfant que sa mère allaitait sur le pas de la porte, cessait brusquement de têter et refusait obstinément de prendre le sein après le passage d'une femme, la mère attribuait le fait

au « mauvais œil » de la passante, (pouvoir ignoré de celle-ci). Avec adresse, elle provoquait à nouveau son passage en l'appelant par exemple pour un motif pressant. Elle plaçait son enfant sous son regard : le maléfice du premier regard était détruit par le second. La femme, dont une nourrice prétendait avoir expérimenté le « mauvais œil », était signalée secrètement et par solidarité à toutes les mamans.

Pour préserver les enfants du « mauvais œil », M. Laurent Mathieu nous signale qu'à Olonzac on leur laissait la crasse sur la tête. Il rapporte aussi le fait suivant qu'il tient de sa mère : un homme portant un fagot de bois, rencontre un magicien qui le regarde et lui donne un « coup de mauvais œil ». L'homme laisse tomber le fagot à terre et il en sort un serpent. « Ah ! le bougre, dit le magicien, il porte du vére (venin) ce qui l'a préservé. » (1).

Ces renseignements nous paraissent d'autant plus précieux que le folklore du « mauvais œil » semble assez mal étudié en Bas-Languedoc. Seul, à notre connaissance, M. Hugues, délégué de Folklore Français et de Folklore Colonial pour le département du Gard, signale, dans la Revue de cette Société (Tome V-1934, page 130), que certaines personnes hommes, mais surtout femmes, peuvent, d'un regard, enlever la force des chevaux attelés et, l'un de ses ouvriers agricoles lui racontait naguère qu'il ne sortait qu'à reculons de chez la Receveuse Buraliste d'une localité de l'Hérault. Encore fallait-il, autant que possible, fixer attentivement cette femme dans les yeux. Pour ne l'avoir pas fait il fut, un certain jour, atteint d'un violent et long mal aux reins provoqué par le regard de cette marchande de tabacs (2).

Toujours en Minervoise et d'après M^{lle} Gardel, qui fut un témoin de ces pratiques entre 1900 et 1910, la croyance populaire était que tailler les ongles aux enfants encore au maillot c'était leur couper la fortune, mais les leur tailler au pied d'un rosier c'était leur porter bonheur.

Dans la même région, et de même source, il y a une trentaine d'années, on plaçait pendant l'orage, sur le sol et face au ciel, une hache tranchante, destinée à fendre l'orage, c'est-à-dire, à en diminuer la violence. Au cours de fouilles archéologiques dans la région Minervoise, on a trouvé des haches néolithiques ou celtiques, sur le seuil des maisons pour les préserver de la foudre.

Dans la Montagne-Noire, d'après Alfred de Nore (Coutumes, mythes, etc... des Provinces françaises, 1846, page 97) on dit que lorsque la grêle ne tombe pas sur une paroisse, c'est que le curé a jeté son chausson en l'air dans la direction de la nuée. On retrouve la même croyance dans le Jura. Et on peut rappeler, à cette occasion, que, d'après Pomponius Mela, les druidesses de l'île de Sena, possédaient d'extraordinaires pouvoirs d'exciter et d'apaiser à leur gré les orages et les vents.

(1) A rapprocher de Folk-Lore, Tome Ier, p. 40.

(2) M. Henri Rouzaud, distingué archéologue de Narbonne, avait dans sa collection des amulettes phalliques d'origine romaine, trouvées dans la région de Narbonne, et destinées à conjurer le mauvais sort.

Enfin, signalons que MM. Désiré Monier et Vintrinier, dans leur ouvrage « Croyances et Traditions Populaires recueillies dans la Franche-Comté, le Lyonnais, la Bresse et le Bugey (2^{me} édition, 1874, pp. 7 et suivantes), signalaient que, dans la vallée de la Seille, sur les bords de la Saône et dans plusieurs départements de l'Est, il était d'un usage général, parmi les populations agricoles, de se saluer de la façon suivante : « *Bonjour, Monsieur, à vous et à votre compagnie !...* » Il nous souvient d'une formule semblable employée, il y a un demi-siècle, dans la campagne carcassonnaise et que notre savant collaborateur, Monsieur le Chanoine Sabarthès, a également entendue dans la plaine de Bram : « *Adioussias, moussu et la coumpagno* ». Elle était d'usage courant en Minervois, il y a 30 ou 40 ans (Laurent-Mathieu). On la retrouve dans le dictionnaire languedocien français de Maximin d'Hombres et Gratiien Charvet (Brugneiroles. Editeur, Alais, 1884) avec la variante : « *Adioussias, amai à la coumpagno !...* ». M. l'Abbé Boyer-Mas a fait connaître que cette formule, sous la forme : « *Adioussias, brabé home et la coumpagno !...* » est en usage encore dans le Lauraguais. Il ne serait pas sans intérêt de noter les survivances d'une formule de salut qui s'adressé à l'Ange gardien de la personne seule que l'on rencontre, à « l'Agatho-démon » des Grecs, à celui que représentent les vases d'argile de l'Etrurie et que les Romains appelaient « génie », parce que cet Esprit s'attachait à nous suivre, du berceau à la tombe, dès le moment que nous étions engendrés, aux Dusii des Gaulois, aux Du oll des Bretons, aux Esprits des Hollandais.

« Le Seigneur t'a recommandé à ses Anges, dit le psaume sacré, partout ils veilleront sur toi avec sollicitude, ils te porteront dans leurs bras, de peur que ton pied ne heurte par hasard à quelque pierre; et tu pourras marcher sans crainte sur le basilic, le dragon et sur le lion du désert ».

Ainsi, par la Chaldée et l'Inde, l'humble formule paysanne touche l'éternel problème du bien et du mal qui a dominé et domine toute religion humaine et a inspiré à Maeterlinck son « Grand Secret ».

IV. Conclusion. — Sous une forme inévitablement décousue, cette chronique périodique se propose de réunir une poussière de documentation qui n'est pas négligeable, car elle contribue à fournir les matériaux de cette jeune science folklorique, dont le Manuel de Van GENNEP amorce, suivant l'heureuse expression d'Orion, l'entrée dans les grandes sciences historiques. Les exemples ci-dessus seront, nous osons l'espérer, pleins d'enseignements et de suggestions pour nos Délégués et informateurs bénévoles. Ils leurs montreront que tous faits observés scrupuleusement notés, et sincèrement rapportés, ont une importance souvent insoupçonnée et nous leur rappelons, à cet égard, les conseils contenus dans le tome 1^{er} de Folklore (pages 1, 10, 22, 33, 93, 97). Qu'ils n'hésitent donc point à nous transmettre des notules mêmes informes, en nous laissant le soin de les discrémier.

F. C.-M.

Arts et Métiers - Agriculture

Notes sur « La Sego » en Minervois

D'après M. Laurent MATHIEU (1)

Le « Cagarot » pour le rassemblement et le départ, s'appelait : **Cagaraou de Mar**. C'est le buccin, déjà en usage chez les Gallo-Romains et, probablement avant eux, chez tous les navigateurs, phéniciens, grecs et autres gens des Littoraux.

Les Repas : Le « moussinhé » portait le pain au champ pour tous les moissonneurs. A ce sujet, un proverbe courait : « Per un de grand, métés pas maï de travalh davant... Per un de petit, métés pas mens de pa dins la saquéto... »

Le Travail : Les moissonneurs qui venaient dans le Minervois, comme y viennent maintenant des vendangeurs, portaient avec eux leur **voulant** et leur pierre à aiguiser.

La grande faucille s'appelait **boulan** (volant), peut-être parce qu'elle avait la forme stylisée d'une aile de l'oiseau (martinet) qu'on nomme dans le Minervois : « **lou faucil** ». Par crainte d'accident, le tranchant du **voulant** était protégé par une tige d'osier (**vims**, de *viminalis*), refendue à moitié dans sa longueur et maintenue par un lien en zigzag tout le long de la lance.

Le Lian s'appelait « **ligo** » dans le Minervois. Pour le constituer, on prenait 12 pailles environ dans chaque main, en les tirant par les épis, de la javelle sur laquelle la **liaïro** posait le pied. Puis on nouait ensemble, au ras des épis, (épi contre épi) par un nœud simple (double boucle) les 24 pailles dont le bas bout était ensuite contourné et noué autour de la gerbe par la « **billo** » bâton de buis, pointu, de 0 m. 30 environ.

La dernière gerbe du jour, pour chaque lieuse, était la : « **girbaoudo** ». C'était la plus grosse généralement. Ce nom était même devenu, en certains lieux, un qualificatif d'adresse pour la lieuse. Il s'est perpétué dans la langue d'oc comme nom propre de famille : Girbaoud, Gerbaud, Gerbaude.

« Dans la moyette **flamande** les gerbes sont dressées les unes contre les autres, les épis en haut »... Il faudrait ajouter : elles sont coiffées d'une gerbe ouverte du côté des épis et posée sur les autres en « entonnoir ». C'est « **lou capel** », épi retombant, destiné à faire toit de chaume pour rejeter les eaux de pluie en

(1) Voir Folklore, Tome Ier, pp. 110 et suiv. et 140.

dehors des gerbes dressées. On fait cette **mouto** vers St-Chinian et Cessenon.

Dans le Minervois, deux sortes de **moutos** sont usitées : la région montagneuse fait généralement la « mouto » de 14 gerbes posées horizontalement en croix.

Dans le Bas Minervois, c'est la « mouto » de 22 gerbes décrite pages 111 et 112 de *Folklore*, 1938.

On compte un **setier** de grain (80 litres) par « mouto » à l'estime.

La Garbejado : Dans le Minervois, le bât aménagé pour le transport des gerbes, comportait simplement deux affourchements de branches d'orme de chaque côté, fixés avec des courroies à la place des « **canastèlos** » (paniers). La branche extérieure était pointue. On y « **empioucabo** » les gerbes.

Dépiquage : Du côté de St-Chinian, Cessenon, le St-Ponais-Est, on ne disait pas : **battré**, on disait : « **caouca** » (de **Calcare** romain, **calcanéum** : talon).

Conduire « **l'èguétado** » de **ègo** (jument), venu lui-même de : **equus** (cheval) n'était pas une sinécure quoique ce fut le grand plaisir des jeunes gens. L'homme tenant les chevaux en main devait décrire lui-même un cercle sur **l'amoulat** afin que les animaux passent sur tous les points.

Le Vannage : Pour l'avoine on se servait d'un « **van** » (crible) à grands trous d'un centimètre de diamètre, appelé **golus**.

Le **van** pour le blé ou l'orge était **l'airié** à trous assez petits. Dans le Minervois, on commençait à « **venta** » au moyen d'une pelle en bois. On mettait le grain, tiré de **l'amoulat** en long boudin perpendiculaire à la direction du vent, puis on pelletait le grain en l'air d'un bout à l'autre du tas, en laissant un passage pour le **ventairé**; c'était la « **carrièiro** ». Le crible ne venait qu'ensuite pour parachever le nettoyage.

PROVERBES :

Quand lou vent vento, cal ventà.

(Il faut saisir l'occasion quand elle se présente).

A lou gargalhol coumo'n golus.

(Il boit comme un trou).

Au sujet du terme « Caloussos », signalé par M. Urbain GIBERT comme servant à désigner, dans le haut canton de Couiza, le cadre de bois servant à transporter les gerbes. (*Folklore*, Tome Ier, p. 140), Mademoiselle GARDEL (Bize), signale qu'Achille MIR écrivait « **Taloussos** » et qu'on prononce ainsi dans sa région. Elle a en sa possession un autographe de Frédéric Mistral à ce sujet, autographe qui lui a été légué par Mademoiselle Amélie MIR, fille d'Achille Mir :

Consulté par Mir sur la signification de ce terme, Frédéric Mistral répondait, par carte-postale, le 8 juin 1879 : « Qué voù diré **Taloussos** ? **Marcha balin-balant coumo de Taloussos** ».

Notes relatives à la Géographie folklorique

Dénominations.

Conilhac de la Montagne : L'Anetzo (église annexe de Roquetaillade).

Le Villar Saint Anselme : Le Vila de las poumos.

Fouich : nom de plusieurs familles de Lauraguel.

Délimitations.

Le roc de Franço (à Couiza). — Marquant la limite des possessions d'Alphonse II d'Aragon (Fédié).

Le pont de France (à Limoux).

L'Aragon à Limoux. D'après P. Valmigère. (L'Aude mon Pays, p. 49). Nom donné au faubourg de la rive droite de l'Aude (Petite ville) parce que ses habitants étaient partisans du roi Pierre d'Aragon contre le roi de France.

Caractéristiques linguistiques.

A **Espéraz** manjoun fiousoles (couènes) e garis de porc.

A **Czalabro** : las pélen pos (en parlant des figes) las prenen pè la cugo é zoup... à val.

A **Bouïchou** i a la breümo (allusion à l'accent des habitants de Bouisse et à la fréquence du brouillard dans les environs de cette localité.

Urbain GIBERT.



BIBLIOGRAPHIE

1) **Introduction au Folklore juridique. Définition** — *Questionnaire — Bibliographie (avec une préface de M. Henri Verne, membre de l'Institut), par: René Maunier, professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Paris, Président de la Société du Folklore français. (Publication du département et du Musée National des arts et traditions populaires : « les éditions d'art et d'histoire ». Paris, 1938).*

Seul, un juriste éminent qui fût en même temps un sociologue averti, pouvait nous donner une étude aussi exacte et aussi profonde sur l'une des parties les moins étudiées jusqu'à ce jour, du Folklore européen. M. René Maunier a su parfaitement isoler, caractériser, les faits appartenant au Folklore juridique et tracer les grandes lignes de la méthode selon laquelle il convient de les analyser et de les classer. Si le Folklore est la science des traditions populaires, s'il est, comme l'a dit fort précisément A. Varagnac « ce qui dans la vie sociale est permanent sans être concerté, sans être conçu par les acteurs eux-mêmes comme étant logiquement cohérent », il doit embrasser l'étude du droit populaire, distinct du droit officiel fixé par les codes et distinct aussi de ce que les juristes appellent « le droit coutumier » (lequel renforce ou complète le droit officiel).

Quelle est l'essence du droit populaire ? Comme tout fait folklorique, il est permanent et irrationnel, permanent dans la mesure où il se transmet; irrationnel dans la mesure où ceux qui l'appliquent se font les interprètes d'une pression inconsciente de l'esprit collectif et non point de leur raison, (ce qui ne signifie pas, ajouterons-nous, que cette pression traditionnelle ne soit point — en dernière analyse — raison inconsciente, raison objective). Après avoir ainsi défini l'essence du droit traditionnel et avoir bien marqué son caractère folklorique, M. René Maunier le distribue en : **droit familial**, **droit possessif**, **droit contractuel**, **droit punitif**, ce qui nous semble une classification très claire où les termes employés disent bien ce qu'ils veulent dire. Le **droit punitif**, par exemple, qui est peut-être le plus riche en faits singuliers, au moins dans nos régions méridionales auxquelles il faut bien que nous revenions spécialement, s'exerce au moyen de sanctions « non officielles » d'une très grande diversité, comme les « huées charivaris » (« charivaris » contre la veuve qui se remarie, charivaris de l'adultère, etc).

La place nous manque, il nous faut être brefs. Nous aurions voulu, pour fournir à nos lecteurs une idée plus juste de tout ce que contient l'étude de M. Maunier, en citer bien des pages. Nous nous contenterons d'engager nos folkloristes à la lire, à la méditer et surtout à user du questionnaire très détaillé qui

termine l'ouvrage. La bibliographie méthodique établie par M. Maunier, bien qu'elle ne se donne que comme un choix d'ouvrages indispensables, représente, croyons-nous, l'essentiel de ce qui a été écrit sur la question : elle suffirait à procurer, à ceux qui en voudraient lire tous les numéros, beaucoup plus qu'une première initiation.

René NELLI.

2) **Les Noël's Vallons.** . . *Nouvelle édition enrichie de nombreux textes inédits établis à l'aide des notes d'Auguste Doutrumont, par Maurice Delbouille, professeur à l'Université de Liège.*

Chaque Noël est accompagné d'une traduction française et d'un commentaire qui s'occupe des sources, de l'établissement du texte, des variantes, du dialecte, de la versification et de la mélodie. Des notes rapprochent ces chansons des Noël's étrangers.

Une intéressante introduction étudie les usages et les croyances dont ces Noël's sont le reflet. Un chapitre analyse les formes et les thèmes. Nous y voyons comment le français, après avoir supplanté le latin, fut lui-même supplanté par le patois, cependant que les formes lyriques et narratives faisaient place à la forme dialoguée, qui, plus souple et plus riante, se prêtait mieux à l'expression naïve, familière et pittoresque des sentiments populaires. Dans ces dialogues, où les rôles principaux étaient tenus par les bergers, on retrouve avec leurs caractéristiques et leurs nuances, la vie et l'âme du paysan vallonnais. Une étude de la métrique et une étude musicale par Ernest Closson complètent ce travail remarquable qui intéresse non seulement les folkloristes, mais aussi les musiciens et les philologues.

(P. M. S.)

3) **L'Islam — Croyances et institutions,** par H. Lammens. (*Imprimerie catholique, Beyrouth*).

Après une étude géographique, ethnographique et sociale de l'Arabie préislamique, l'auteur retrace la vie de Mahomet et expose les sources doctrinales de l'Islam : le Coran et le Corpus de la Sunna, la jurisprudence, la mystique, les sectes, et les diverses tentatives de réaction ou de réformes. Cet ouvrage est suivi d'une importante bibliographie.

(P. M. S.)

4) **Folklore paysan.** — *Revue mensuelle publiée par l'assemblée permanente des présidents des Chambres d'agriculture* (11, rue Scribe, Paris, 9^e).

Citons tout particulièrement :

Un musée paysan sera présenté par la France à l'exposition internationale de New-York, 1939 : Courte note de M. George-Henri Rivière, conservateur du Musée National des arts et traditions populaires;

Les anciens procédés de battage et de dépiquage en France. — Article très documenté de M. Ch. Parain. — La

course des bœufs à Espéraza : par nos amis et collaborateurs, Georges Denarnaud et U. Gibert.

Enfin : **légendes Solognotes et Musée du terroir**. — Décidément, « Folklore paysan » est une revue pleine d'intérêt dont nous recommandons la lecture à tous nos délégués.

5) **Nordiska Museet, Svensk Fornro och Folksed. bild och ord** av. N. E. Hammarstedt. Stockholm, 1920.

Etude d'ethnographie Suédoise accompagnée d'excellentes photographures.

6) **Nordiska Museet : Bilder av. Utställda Föremål** : allmoged delninjen.

Photographies d'objets paysans : armoires, coffrets, chaises, horloges, tapisseries, coussins, bols, écuelles, harnais.

7) **Folk dräkter fran mellersta Sverige,**

8) **Folk dräkter fran södra Sverige,**

9) **Folk dräkter fran Dalarna och norra Sverige.**

Reproductions par photographies en couleurs de très beaux costumes paysans Suédois.

10) **Allmoge melnningar fran Smaland och Halland.** (Nordiska Museets och Skansens. *Tapisseries* paysannes du 18^e et du 15^e siècles où s'exprime un art à la fois habile et naïf.

11) **Le Beauceron de Paris** : Ce bulletin littéraire fort sympathique est en même temps l'organe de nos amis les folkloristes beaucerons; il est dirigé par M. Marcel Robillard qui connaît toutes les traditions de son pays, comme nous avons pu en juger par la petite causerie très applaudie qu'il a bien voulu faire au centre audois d'études folkloriques, il y a un mois. M. Marcel Robillard vient de faire paraître « Forges et forgerons du pays Chartrain », dont nous rendrons compte prochainement.

12) **Les études comblinoises, revue trimestrielle.** Comblain-au-Pont. Belgique (années 36-37 et février, mai, août, novembre, 38).

On trouvera dans la collection des numéros de cette revue des documents de valeur très inégale. Nous avons noté : « la Sainte Barbe à Comblain-au-Pont » et « les lutons à Comblain-au-Pont » (il paraîtrait que le dernier des lutons — ce sont des gnomes de Wallonie — fut porté dans un drap à un malade qui n'en avait jamais vu : légende que nous nous souvenons d'avoir entendu

raconter en termes à peu près analogues, dans un village de la montagne noire, (Aude). Ces deux articles sont de M. Emile Deiaille. Dans les numéros de Mai et Novembre 38, M. Georges Laport a publié de bonnes études sur le Folklore Wallon : chansons populaires et danses — cérémonies et croyances.

13) **La Gastronomie Tourangelle.** « Voulez-vous la recette des tripes au Vouvray ?... » Vite, allons quérir 5 kilos de tripes crues, 1 pied de bœuf, etc...

Loin de nous la pensée de dédaigner ce Folklore culinaire.

14) **La Chandeleur en Provence** — Marcel PROVENCE : Edition du Feu : Aix 1938.

Soulignons entre autres usages curieux que nous rapporte M. Provence, celui-ci, du haut pays de Barcelonnette :

« Si l'ours fait sécher sa paille le matin de la Purification, « l'hiver allonge sa traînée de quarante jours. « Se l'ours fa seca « sa paia l'iber s'allonga de quaranta jour. » Aussi chacun, ce « matin-là, de chercher vers les cimes, vers les grottes à ours et « oursons si le soleil les caresse ou non. Y a-t-il soleil près de la « caverne, la paille brille et c'est quarante jours d'hiver de « plus. ».

Nous avons dans l'Aude un proverbe semblable à celui que cite Marcel Provence : « Quand fa soulel per la candeliero, le salvatge ramasso de lenho per 40 jouns de mai d'ivern » — et ce « salvatge » c'est l'ours. L'ours antique en lequel M. Van Gennep voit une divinité alpestre. Ajoutons que les contes Provençaux ou Languedociens, où figure l'ours déifié, c'est-à-dire au fond humanisé, (cf. : Jean de l'Ours) sont bien connus des Folkloristes.

15) **Les édicules pieux en Belgique** : abbé G. CELIS, vice-président de la Commission du Musée du Folklore à Gand.

Edicules le long des routes où le Saint a remplacé le dieu païen, (type « montjoie » ou type terme) — chapelettes pendues aux arbres (pour témoigner d'un culte rendu aux arbres, culte païen d'abord, christianisé ensuite — oratoires situés en plein champ où l'on célèbre parfois la messe comme dans les églises. Statues enfin qui ornent les façades des maisons, les coins de rue. Tels sont les 4 types d'édicules religieux que décrit M. Célis en expliquant fort judicieusement l'origine de chacun.



Il a été tiré du présent feuillet
27 exemplaires, hors commerce, sur
papier de luxe, dont 25 exemplaires
numérotés de 1 à 25 et deux exem-
plaires dont l'un marqué A et l'autre B.

